



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES COMPÉTITIONS MASCULINES JEUNES

PROCES-VERBAL n°05

Date de la réunion : réunion plénière du 28 août 2025

Lieu : DFSM rue Bellanger à Yvetot

Membres présents : Jean LIBERGE, Denis OLIVIER, Thierry BLONDEL, Frédéric LUCAS, Luc DUVAL et Didier SEITE

Membres excusés : Thomas NIEMIER, Dominique FONTAINE

Invités : Jean-Claude LEROY, secrétaire du DFSM et Philippe DAJON, membre du CODIR et président de la commission règlements et contentieux

INFORMATIONS AUX CLUBS

Nous rappelons aux clubs que pour toute communication ou demande d'information, ils doivent :

- Soit utiliser l'adresse électronique du district : district@dfsm.fff.fr
- Soit téléphoner au 0276528172

En aucun cas vous ne devez contacter directement un membre de la commission.

Merci d'indiquer la catégorie et la poule dans lesquelles évolue votre équipe

Appel des décisions :

Les décisions de la Commission Départementale des Compétitions Masculines Jeunes sont susceptibles de recours dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur première notification, sous l'une des formes prescrites à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N. auprès de la Commission Départementale d'Appel

ACCUEIL NOUVEAUX MEMBRES

Nous sommes heureux d'accueillir deux nouveaux membres pour cette commission : Messieurs Didier SEITE et Dominique FONTAINE



NOMINATION DU SECRETAIRE DE LA COMMISSION

Didier SEITE acceptant de prendre la fonction de secrétaire, la commission retient à l'unanimité des présents cette candidature.

ADOPTION PV

En l'absence d'observations, les procès-verbaux en réunion plénière n° 2 et 3 et le procès-verbal en réunion restreinte N° 4 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

FONCTIONS DES MEMBRES DANS LA COMMISSION

Responsable des U 18 D 1 : Thomas NIEMIER

Responsable des U 18 D 2 : Thierry BLONDEL

Responsable des U 15 D 1 : Thomas NIEMIER

Responsable des U 15 D 2 : Luc DUVAL

Responsable des U 13 D 1 : Thomas NIEMIER

Responsable des U 13 D 2 : Didier SEITE

Responsable des U 13 D 3 : Jean LIBERGE

Responsables des U 13 D 4 : Dominique FONTAINE et Frédéric LUCAS

Responsable des coupes U 18 et U 15 et dossiers disciplinaires : Denis OLIVIER

Responsable des coupes PITCH U13 et DFSM U13 : Didier SEITE, Dominique FONTAINE, Frédéric LUCAS et Jean LIBERGE

COURRIERS CLUBS

- Courrier du 17 août 2025 pour le club des REUNIONNAIS l'informant que la commission des terrains a refusé l'homologation du terrain prévu pour les U 15 D 2 groupe J. Courrier transmis à la commission des calendriers pour suite à donner
- Courrier du 18 août 2025 concernant l'inscription au brassage U 13G niveau 2 des équipes de l'US NORMANDE 76 et OURVILLE EN CAUX. Vu le délai tardif de l'inscription ces équipes ont été incorporés au niveau 4
- Courrier du 19 août 2025 du GROUPEMENT SPORTIF SAINT AUBIN SAINT VIGOR demandant d'incorporer le groupe C de D2 suite à une erreur informatique sur la validation initiale de cette équipe. Accepté
- Courrier du 21 août 2025 précisant les terrains interdit de jouer
- Terrain de GRUCHET LE VALASSE
- Stade la LONDAISE



- Stade d'OCTEVILLE SUR MER suite au courrier du club du 25 août stipulant que les terrains seraient fermés les 6 et 7 septembre et 20 et 21 septembre 2025
- Ces dossiers ont été transmis à la commission des calendriers pour suite à donner Stade des Coquets 3 à MONT SAINT AIGNAN non homologué. Une demande a été faite à la commission des terrains pour obtenir l'autorisation d'utiliser ce terrain pour les jeunes
- Courrier du 22 août 2025 du FC NORD OUEST informant le district qu'il était obligé de désengager l'équipe U 15. Pris note
- Courrier du 25 août 2025 du FC DE B ONSCOURS ST LEGER demandant de créer une seconde équipe U 15. Accord donné
- Courrier du 25 août 2025 de l'AS FAUVILLAISE demandant que les U 18 B évoluant en D 2 participent à la coupe du DFSM dès le premier tour, l'équipe 1 étant engagé en Gambardella et de Normandie. Accord de la commission
- Courrier du 26 août 2025 du club de TANCARVILLE souhaitant faire une entente sur la catégorie U 18 avec le club de SAINT ANTOINE LA FORET suite au manque de licenciés dans cette catégorie. Pris bonne note
- Courrier du 26 août 2025 de l'entente AULMALOISE demandant jusqu'à quelle date on pouvait s'inscrire en U 15 à 11. S'il existe un exempt dans un groupe la place peut être attribuée
- Courrier du 27 août 2025 de l'A ROUENNAISE DE FOOTBALL nous faisant part des difficultés rencontrées suite à l'arrêt du complexe sportif Jacques Anquetil à ROUEN et de la demande faite par la Direction de la Vie Sportive de la Ville de ROUEN de faire jouer les matchs des U 15 D 2 poule J à 14 h 30 au lieu de 15 h 30. Ce courrier a été transmis à la commission des calendriers pour suite à donner
- Courrier du 28 août de l'ES PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP de désengager l'équipe U15 suite à un effectif trop restreint. Pris bonne note
- Courrier du 28 août 2025 de l'U FONTAINAISE d'engager une deuxième équipe U 13 en D 4. Transmis aux techniciens du DFSM
- Courrier du 26 août 2025 de l'AD TREPORTAISE de retirer les U 18 D2. Pris bonne note

BRASSAGE DES U 13

Juste avant la réunion, nous avons reçu la liste des poules pour les brassages au niveau 1, 2 et 3 des U 13 établie par les techniciens du DFSM

A la vue de cette liste nous avons été surpris de constater dans de nombreuses poules le problème des distances kilométriques pour certains clubs (notamment plus de 100 km) sachant que les rencontres sont fixées à 14 H et que certains élèves ont cours le samedi matin.



COUPES U 18 et U 15

Denis OLIVIER nous fait part du nombre d'engagés dans chaque catégorie

- En U 18 : 90 clubs se sont inscrits
- En U 15 : 100 clubs

PROCHAINE REUNION

- La prochaine réunion est prévue le JEUDI 11 septembre 2025 à 17 heures à YVETOT, 2 rue Bellanger avec ordre du jour suivant : COUPE PITCH et préparation saison 2025-2026

La séance est levée à 19 H 30

Le Président de la commission
M. Jean LIBERGE

Le Secrétaire de la commission
M. Didier SEITE